



RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 3/1/1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29/11/1952
Section française de l'Union internationale des radioamateurs (I.A.R.U.)
Siège social : 32 rue de Suède, 37100 TOURS – Services administratifs : BP 7429 – 37074 TOURS CEDEX 2
Tél. 02.47.41.88.73 – Fax : 02.47.41.88.88

COMMISSION DES CONCOURS

Compte rendu de la réunion de la commission des concours du samedi 16 mars 2013 à Tours

Membres présents : F1BLQ, F4CIB, F5AGO, F5LEN, F5FLN, F6ETI, F6GIF, F6HYE, F6IIT, F6IOC et F8BXI (Rubriques concours HF et THF)

Invités : F6BYJ (Président REF-Union), F8BPN (Commission HF)

Destinataires : membres, F6BYJ, Siège

Secrétaire de la réunion : F6IOC

1. Activité de la commission

Date des prochaines réunions : courant octobre 2013 par web conférence. Prochaine réunion plénière le samedi 15 mars 2014 à Tours.

2. Point sur la publication des concours

A la date de la réunion, tous les concours 2012 ont été corrigés et les derniers résultats seront publiés dans Radio-REF d'avril. F8BXI a proposé un calendrier aux correcteurs pour permettre une publication tout au long de l'année.

Quelques commentaires sont faits par les correcteurs sur les erreurs ou problèmes rencontrés lors des corrections. A ce sujet, la commission rappelle que les compte-rendu doivent être édités en heure TU, et que l'heure fait partie des éléments d'un QSO, à ce titre, elle est donc prise en compte pour la correction.

En ce qui concerne la publication des résultats des concours et pour répondre à un souhait du CA, seuls les résultats des trois parties du Championnat de France (HF CW, HF SSB, THF), ainsi que le classement de la Coupe du REF seront désormais publiés dans Radio-REF. Les autres résultats seront mis en ligne sur le site web dès l'achèvement de la correction.

Cette décision ne remet toutefois pas en cause l'existence d'une rubrique concours HF et THF dans Radio-REF, mais elle aura une autre forme. A ce sujet, appel est à nouveau lancé aux participants pour alimenter cette rubrique (soapbox, photos, description de stations, etc..)

3. Coupes, plaques et diplômes 2012

Coupes et plaques : Pascal, F5LEN a transmis au fournisseur la liste des coupes et plaques 2012 à réaliser et Patrick, F6IIT se chargera de les récupérer.

Elles seront remises lors de l'assemblée générale du REF-Union à Tours en avril par F6IIT et F6ETI.

Diplômes et certificats de participation : Michel, F5FLN se charge de l'impression, ils seront ensuite transmis au siège pour tri par département et seront comme à l'habitude mis à disposition des présidents départementaux lors de l'assemblée générale le 28 avril.

4. Point sur le classement du Memorial Marconi 2012

Suite à la réclamation de F2CT pour le compte de l'équipe TM0W dont le compte-rendu a été écarté du classement, F6HYE, correcteur de ce concours, et F5LEN font un rappel des faits qui ont motivé cette décision. Ces détails ont déjà été publiés sur le site de la commission des concours de la manière suivante :

L'utilisation de moyens tels que le chat ON4KST a déjà fait l'objet de nombreux débats au sein de la commission. Toutefois, la conclusion en a toujours été que cette évolution des modes de trafic devenait inéluctable et ne devait pas en soi être pénalisée aussi longtemps que ces moyens n'étaient pas utilisés pour échanger les éléments d'un QSO.

La commission a également considéré qu'il fallait s'aligner sur les pratiques des autres associations nationales dans le cadre de concours IARU Région 1 pour ne pas pénaliser les participants français. Elle a aussi considéré que le chat ON4KST avait l'avantage sur d'autres moyens comme le GSM par exemple, de pouvoir être contrôlé à posteriori au moment de la correction.

En conséquence, aucun participant à un concours n'avait jusqu'à présent été pénalisé pour avoir utilisé le chat ON4KST.

Ce préalable étant rappelé, la commission a été consultée début décembre par le correcteur du Memorial Marconi 2012 pour un problème concernant TM0W exposé de la manière suivante :

> Voici un extrait des échanges entre OM2VLI (opérateur de OM8A) et TM0W où l'on voit clairement qu'une

> partie du qso a été confirmée par le canal du chat. Vous aurez tous compris que les groupes de contrôle

> étaient de 215 et 351. Ceci n'est qu'un extrait de l'échange avec OM2VL, le qso a en fait été très laborieux

> (changements de fréquence etc...)

> 2012-11-04 03:04:46Z OM2VL Laci (TM0W) now hrd your call

> 2012-11-04 03:05:23Z TM0W MMC team 144,125 (OM2VL) pse NR go

> 2012-11-04 03:07:00Z OM2VL Laci (TM0W) nr nrm nr pse

> 2012-11-04 03:08:26Z OM2VL Laci (TM0W) 21? pse agn agn nr nr

> 2012-11-04 03:09:25Z OM2VL Laci (TM0W) now fb 215 ! tnx

> 2012-11-04 03:10:19Z TM0W MMC team 144,125 (OM2VL) pse m'y nr now go

> 2012-11-04 03:11:48Z TM0W MMC team 144,125 (OM2VL) Rr 351 tnx fb qso 73

> 2012-11-04 03:11:56Z OM2VL Laci (TM0W) ok , got nr?

> 2012-11-04 03:12:58Z OM2VL Laci (TM0W) tnx! GI

> L'extrait du log correspondant :

> 121104;0311;OM8A;;599;215;599;351;;JN87WV;897;;N;;

Cet extrait montre sans ambiguïté aucune que dans ce cas particulier les éléments du QSO ont été échangés sur le chat. Et c'est pour cette raison que le correcteur a décidé, après consultation de la commission courant décembre 2012 de ne pas classer TM0W.

Suite à cet exposé, la commission entérine par un vote la décision du correcteur par 7 voix pour et 4 contre. Cette décision sera transmise au CA, en application du point 10 des règles générales à tous les concours.

5. Publicité et procédure pour l'attribution de l'indicatif F6REF

Suite à un problème récent d'interprétation de la procédure d'attribution de l'indicatif F6REF, il est utile de rappeler que, dans le cas d'un concours, et en particulier du Championnat de France, cet indicatif est attribué par la commission qui doit en informer le secrétaire du CA.

En outre, il semble que cette possibilité d'utiliser cet indicatif est méconnue et qu'il est utile de mieux communiquer à ce sujet.

Par conséquent, la commission décide de mettre à jour le document actuel afin de mieux préciser les modalités en cas de concours. De plus, il sera demandé au CA qu'une information soit mise sur le site web du REF-Union pour indiquer les modalités générales d'attribution des indicatifs F6REF mais aussi F5REF.

6. Premier bilan sur le nouveau délai pour la réception des comptes-rendus des concours HF

Depuis 2013, le délai de soumission des comptes-rendus des concours HF a été réduit de 4 à 2 semaines. Ceci n'a posé aucun problème pour les deux parties du Championnat de France, où plus de 80% des CR ont été soumis dans la première semaine.

7. Application des règles de correction décidées à Sun City

Lors de la Conférence IARU R1 de Sun-City en 2011, il avait été décidé que, en cas de différences entre les données de deux participants dans un compte-rendu, les deux participants étaient pénalisés.

La commission avait alors décidé de n'appliquer cette règle au niveau français qu'à la correction des concours IARU. Or l'expérience de 2012 a mis en évidence que cette règle n'est pas satisfaisante.

Il est donc décidé de ne pas poursuivre dans cette voie en 2013. De plus, mandat est donné à la délégation qui se rendra à Vienne en avril pour la réunion intermédiaire de remettre en question cette décision, à l'occasion des débats sur la résolution VIE13_C5_07.

8. Record DX aux Championnat de France

Il semble que les records publiés ont été calculés avec un ancien mode de calcul de points. En conséquence, malgré l'augmentation de la participation et des QSO réalisés, ces records semblent impossibles à améliorer.

Il est décidé que ces records seront recalculés sur la base des critères actuels et des données QSO-multis disponibles.

9. Questions diverses

9.1. 50MHz

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, les règles des concours 50 MHz sont à adapter.

9.2. Taux de participation au Championnat de France

Le taux de participation départemental sera inclus dès 2013 dans la publication des résultats.

9.3 Traitement des comptes-rendus des participants étrangers

Il est rappelé que dans les concours THF, les stations étrangères qui envoient un compte-rendu doivent faire l'objet d'un classement à part.

9.4 Analyse des contributions pour la réunion intermédiaire IARU R1

Les membres de la commission ont reçu les documents pour cette réunion. Les points traitant des concours seront analysés avant mi-avril.

10. Renouvellement du tiers sortant

Les membres sortants sont F4CIB, F5FLN, F5LEN qui se présentent tous à nouveau. Ils sont reconduits pour un mandat de trois ans. F5FLN précise toutefois qu'il risque de ne pas pouvoir aller au terme de son mandat.

Avant de lever la séance, le président, F6BYJ tient à remercier tous les membres de la commission pour le travail réalisé.

Fin de la réunion à 15h30.